

**Estampage 6 (Fig. 1277) <sup>1</sup>.**

La quatrième année hien-k'ing, le vingt-troisième jour du dixième mois (12 novembre 659) les bhikṣuṇīs Che Tsing-ye et Wou ○ ts'ang <sup>2</sup> ont fait ensemble cette statue pour le bénéfice de leur père et de leur mère et pour celui de tous les êtres vivants du monde de la Loi, en sorte qu'ils montent ensemble sur l'autre rivage.

**Estampage 7 (Fig. 1278).**

L'officier de la porte de la ville, Yu Chang-fan, et sa femme, dame Wei, ont fait avec respect deux statues d'A-mi-t'o (Amitâbha).

**Estampage 8 (Fig. 1279) <sup>3</sup>.**

La femme pure et croyante, dame Lieou, pour le bénéfice de sa mère défunte, a fait une statue de Kouan-yin ; elle souhaite pour sa mère <sup>4</sup> défunte que dans la Terre pure elle aille naître, et que, d'une manière générale, il y ait une barque de salut pour le monde de la Loi.

**Estampage 9 (Fig. 1280).**

Le tchang-che de l'arrondissement de Long <sup>5</sup>, Wei K'o-ki, ainsi que sa femme, dame Yang, et ses parents, ont fait avec respect ceci.

**Estampage 10 (Fig. 1281) <sup>6</sup>.**

En gros caractères, trois mots signifiant : « Pierre des trois naissances. »  
A gauche : « Écrit par T'an Hing-yi, originaire de T'ong-tch'ouan <sup>7</sup>, pour Wang Che-kiun, originaire de Houei-t'ing <sup>8</sup>. »

1. Cf. *KKL*, VII, 16 a; *YFTKCVTM*, IV, 3 a.

2. On remarquera que, pour ces deux bhikṣuṇīs, le nom religieux est précédé du nom de famille.

3. Cf. *YFTKCVTM*, IV, 5 a.

4. Le mot qui a été laissé en blanc sur la copie est le mot 母.

5. Aujourd'hui, préfecture secondaire de Long, dépendant de la préfecture de Fong-siang, dans la province de Chàn-si.

6. Cette inscription me paraît n'avoir rien de bouddhique ; en effet, dans une grotte

taoïque à l'est de la ville préfectorale de Wentecheou 温州, dans la province de Tchö-kiang, on retrouve, écrits en caractère tchouan, à l'époque des Yuan, les mots 三生石 « pierre des trois naissances » (Cf. *Leang tchö kin che tche* de Jouan Yuan, XVIII, 59 a). C'est donc par le taoïsme, et non par le bouddhisme qu'il faudrait expliquer cette formule.

7. Aujourd'hui, ville préfectorale de T'ong-tch'ouan, dans la province de Sseu-tch'ouan.

8. La lecture de ce nom de lieu est incertaine.